

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 octobre 2013

POINT III :

Désignation de 6 représentants de l'université de Bourgogne au conseil de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) et de 12 représentants de l'université de Bourgogne au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education et notamment ses articles L.721-1 et suivants et D.721-1 et suivants
- VU l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'École supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Dijon au sein de l'université de Dijon
- VU l'arrêté du 30 septembre 2013 de la Rectrice de l'académie de Dijon, chancelière de l'université de Bourgogne, fixant la composition du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (ou conseil d'orientation stratégique) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de l'académie de Dijon
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 19 pour, 1 abstention, 1 refus de prendre part au vote : la désignation de 12 représentants de l'université de Bourgogne au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) :

- Elsa LANG RIPERT, PRCE, Directrice du département MEEF ;
- Claire CACHIA, Maître de Conférences, Directrice du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation ;
- Véronique PARISOT, Maître de Conférences ; Directrice du département Denis Diderot
- Jacqueline MOREAU, Maître de Conférences ;
- Paul OLRV, Professeur de l'enseignement supérieur agricole, EDUTER ;
- Séverine MILLOTTE, Maître de Conférences, LEAD ;
- Thierry HOHL, PRAG, Chercheur associé à l'UMR-CNRS-UB 5605 ;
- Jake MURDOC, Maître de Conférences, IREDU ;
- Marie-Geneviève GERRER, Maître de Conférences, Vice-présidente du Conseil d'Administration ;
- Jean-Pierre THIBAUD, Professeur des Universités, LEAD ;
- Denis MEURET, Professeur des Universités, IREDU ;
- Denis LOIZON, PRAG.

Dijon, le 25 octobre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement